

Politique Sécurité et Santé au Travail

La Santé et la Sécurité au travail pour chaque salarié du site de Douvrin sont nos premières exigences.

En 2020, nous devons nous appuyer sur nos basiques et poursuivre le déploiement du Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail pour :

- Maintenir un taux de fréquence des accidents déclarés avec arrêt (TF1) inférieur à 0.95,
- Redynamiser nos actions de prévention des Troubles Musculo Squelettiques,
- Veiller à ce que chacun s'engage pour sa sécurité et celle des autres.

Nous réaffirmons pour cela, nos cinq engagements prioritaires :

1. Renforcer notre culture de Prévention des TMS,
2. Porter systématiquement les EPI adaptés,
3. Respecter les consignes de sécurité, en particulier, lors des interventions dans les moyens,
4. Etre vigilants et exemplaires lors de nos déplacements dans l'usine,
5. Réagir immédiatement face à tout écart sécurité.

Notre responsabilité individuelle et collective est de tout mettre en œuvre pour qu'aucune personne travaillant sur notre site ne subisse un fait accidentel. Cet objectif est à notre portée pour un engagement Sécurité fort de chacun d'entre nous.


Olivier ROFFIDAL


P. EGO
Prod BAT 3



Y. HOCHART
Prod BAT 5


V. BEAUCHOT
UTEE


A. BAILLIEUL
QDO


J. MONCLIN
CPLM


W. HLADKY
SDLI


M. SANGUINETTI
RSH


C. PICAUVET
Gestion


C. TAVERNE
PES


S. DEFER
COM


L. CAMBIER
Secr. CSSCT Bât 3


F. FOUACHE
Secr. CSSCT Bât 5

Nos 5 engagements

1. Renforcer notre culture de Prévention des TMS

- Déclencher une ALT dès qu'une gêne ou une difficulté est ressentie au poste de travail,
- Veiller à ce que les ALT soient animées dans l'équipe,
- Animer les standards d'ergonomie
- Se former à la gestuelle et à la prévention des TMS.

2. Porter systématiquement les EPI adaptés

- Utiliser les gants adaptés à l'activité (protection anti-coupure) et protéger les bras lors des interventions dans les moyens,
- S'équiper correctement lors de toute exposition à un produit chimique,
- Utiliser le gilet haute visibilité à bon escient.

3. Respecter les consignes de sécurité, en particulier lors des interventions dans les moyens

- Porter une casquette et poser son mousqueton ou cadenas lors de tout accès dans un moyen,
- Fermer et verrouiller les carters et armoires électriques,
- Connaître les Instructions Permanentes de Sécurité et respecter strictement les consignes afin d'intervenir en sécurité.

4. Etre vigilants et exemplaires lors de nos déplacements dans l'usine

- Dans l'usine, dans les ateliers, être en permanence vigilant à son environnement et respecter rigoureusement les règles de circulation.

5. Réagir immédiatement face à tout écart sécurité

- Alerter et prendre une mesure conservatoire face à tout écart,
- Intervenir vis-à-vis de tout collègue ou visiteur qui ne respecte pas les règles de sécurité (bienveillance),
- Accepter de la part de tout collègue un signalement d'écart sécurité.

2018
2019
2020
2021

L'AVENIR
EST NOTRE
MOTEUR

PSA
GROUPE

SITE DE DOUVRIN